

VERS UNE UNION MONÉTAIRE DES PAYS DU CONSEIL DE COOPÉRATION DU GOLFE ?

**PIERRE
MOURLEVAT**
Chef des
services
économiques
pour le
Moyen-Orient
Ambassade
de France
aux Émirats
arabes unis

Si le projet d'union monétaire existe depuis le début des années 1980, les pays du Golfe sont aujourd'hui plus enclins à le rendre réel. Le 9 juin 2008, les gouverneurs des Banques centrales de la région approuvaient un projet de traité qui prévoit un lancement en 2010 de la monnaie unique. La date paraît certes ambitieuse mais ceci assure des avancées certaines.

La genèse du projet de monnaie unique est ancienne, puisque sa création est un objectif explicite des pays du CCEAG¹ formalisé dans l'article 22 de l'accord de juin 1982 relatif à l'unification économique du CCG² (adopté peu après sa création). Le texte stipule : "les États membres s'efforcent de coordonner leurs politiques financières, monétaires et bancaires et de promouvoir la coopération entre leurs institutions monétaires et leurs Banques centrales, notamment en favorisant la mise en place d'une monnaie unique afin de renforcer leur intégration économique".

En 2000, les ministres des Finances et les gouverneurs des Banques centrales ont lancé la préparation d'un calendrier de mise en œuvre d'une union monétaire et d'une monnaie unique. L'agenda a été adopté au sommet suivant, en décembre 2001, lors de la 22^e réunion des dirigeants du CCG. Il a été décidé que, pour préparer le passage à une monnaie unique d'ici à 2010, tous les pays membres

adopteront le dollar américain comme monnaie de référence. Ils ont chargé le Comité de coopération économique et monétaire ainsi que les gouverneurs de leurs Banques centrales de définir avant 2005 les critères de convergence essentiels.

Les dernières évolutions

Le 1^{er} janvier 2003, les pays du CCG passent sous union douanière, avec mise en place d'un tarif extérieur commun de 5 % (même s'il subsiste des exceptions) et d'un programme de visa commun pour les ressortissants du CCG voyageant sur le territoire d'un des États membres du CCEAG.

En 2004, le CCG décide de s'orienter vers un modèle dans lequel la politique monétaire serait définie par une Banque centrale unique.

Le 14 septembre 2005, les gouverneurs des Banques centrales décident à Bahreïn de retenir des critères similaires à ceux de la zone euro pour leur union monétaire régionale, à savoir : un déficit budgétaire inférieur à 3 %, une dette publique inférieure à 60 % du PIB, un niveau de réserves de la Banque centrale

au moins égal à 4 mois d'importations, un taux d'inflation inférieur à la moyenne pondérée des taux d'inflation dans la zone plus 2 %, et des taux d'intérêts inférieurs à la moyenne des trois taux les plus bas de la zone plus 2 %. Les équipes de la Banque centrale européenne ont apporté leur assistance technique au processus.

Le 9 juin 2008, les gouverneurs des Banques centrales de la région, réunis à Doha, ont approuvé un projet de traité concernant la création de l'union monétaire en prévision du lancement en 2010 de la monnaie unique. Le texte définitif et le règlement interne du Conseil exécutif de l'union seront examinés en septembre 2008 lors de la réunion des ministres des Finances, puis soumis au prochain sommet des Chefs d'État, le 24 novembre à Mascate.

Une union monétaire paraît souhaitable et réalisable

Techniquement, l'union monétaire des pays du CCEAG est souhaitable en raison des avantages qu'apportera

1. Conseil de coopération des États arabes du Golfe.
2. Conseil de coopération du Golfe.

sa mise en œuvre. Ainsi, en diminuant les coûts de transactions et en supprimant le risque de change, elle favorisera les transactions financières et le commerce intra-CCG, contribuera à la diversification économique et renforcera l'attractivité et le poids économique de la zone.

“ L'Union monétaire favorisera les transactions financières et le commerce intra-CCG, contribuera à la diversification économique et renforcera l'attractivité et le poids économique de la zone. ”

D'autre part, l'union monétaire des pays du CCG est réalisable au regard des critères d' "optimalité" d'une zone monétaire tels que définis par les économistes : les structures productives des pays sont convergentes, les économies ont un degré d'ouverture très proche, les marchés du travail sont relativement flexibles (particulièrement pour les non-nationaux) et les cycles économiques sont homogènes. Certains pays du CCEAG ont récemment fait un pas en arrière :

■ en décembre 2006, le sultanat d'Oman annonce par la voix de son ministre de l'Économie nationale que le pays ne participera pas à l'union monétaire. Il ne s'agit pas d'un retrait temporaire – en vue de prendre le temps d'une meilleure préparation – mais d'une sortie pure et simple du projet, sans date fixée pour un éventuel réexamen de cette décision. La décision omanaise n'est pas seulement économique (préserver l'autonomie de sa politique monétaire), elle est surtout de nature politique ;

■ en mai 2007, le Koweït décide d'abandonner le lien existant entre sa monnaie, le dinar koweïtien, avec le dollar, au profit d'un lien avec un panier de devises où la monnaie américaine a vraisemblablement toujours une place prépondérante mais n'est plus unique. Cette décision a souvent été perçue comme étant un coup porté au processus d'union monétaire.

Comment expliquer ces difficultés ?

L'explication est en partie technique. À quelques exceptions près, tous les pays du CCEAG respectent depuis le début de la décennie les critères de convergence – sauf le critère d'inflation. Pourtant, comme Oman l'a mis en avant, certains critères aujourd'hui aisément remplis sont en réalité fragiles : le critère de déficit public pourrait devenir un obstacle au processus de diversification de l'économie si la conjoncture économique devenait moins favorable dans l'avenir. Quant au Koweït, il est clair que sa décision s'explique par sa volonté de remettre l'inflation sous contrôle en laissant le taux de change s'apprécier dans un contexte où la monnaie américaine ne cesse de perdre de sa valeur.

Il existe aussi une explication d'ordre "politique" : abandonner une partie de sa souveraineté, créer des institutions supranationales et leur déléguer le pouvoir de prendre des décisions monétaires sont des choix difficiles, comme l'a montré le lent cheminement du processus européen vers l'union monétaire. Ainsi l'Arabie saoudite, qui représente la moitié du PIB et 70 % de la population de la zone, semble fondée à revendiquer le siège de la Banque centrale, mais *quid* des autres pays qui se considèrent comme des places financières régionales avérées ou en devenir ? Toutes ces questions sont pendantes et ne seront tranchées qu'au prix d'équilibres et de compromis qui restent à définir.

L'objectif de passage à la monnaie unique en 2010 est-il réalisable ?

La date de 2010 pour l'entrée en vigueur d'une monnaie unique dans la zone a fait l'objet d'une série de déclarations allant dans le même sens. Tous les pays membres ont, en effet, réaffirmé avec solennité que cette date serait maintenue. L'échéance paraît ambitieuse du fait qu'il n'existe pas de mécanisme de coordination des politiques monétaires et dans la mesure où l'un des critères de convergence – celui de l'inflation – est pour le moment difficile à respecter, avec une forte divergence entre les pays autour de 15 % (Qatar, Émirats Arabes Unis), et ceux autour de 5 % (Arabie, Oman, Bahreïn et Koweït).

Toutefois, la réaffirmation continue de la date de 2010 vise à préserver une dynamique. L'union monétaire sera la première forme de supranationalité.

La monnaie unique n'est pas compromise. Beaucoup d'étapes doivent encore être franchies avant qu'elle puisse exister : finalisation de l'union douanière, harmonisation des législations permettant la mise en place d'un marché commun, etc. Mais quoi qu'il en soit, les avantages et la faisabilité de l'union monétaire ainsi que l'engagement politique des pays du Golfe à réussir cette nouvelle étape du processus d'intégration régionale laissent penser que si la monnaie unique pouvait pendre davantage de temps que prévu, son principe n'est, *in fine*, pas remis en question. ■